

## L'ÉQUIPE MÉDICALE ET LES ACTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE DU CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ D'ALENÇON SE RENFORCENT

Le Centre Municipal de Santé de la Ville d'Alençon, premier de Normandie, a ouvert ses portes le 12 novembre 2019 avec l'arrivée de deux nouveaux médecins à Alençon.

### • L'ÉQUIPE SE RENFORCE

Depuis novembre 2019, l'équipe se compose de deux médecins durant la semaine et un médecin sur des accueils le samedi, d'un coordonnateur santé, rattaché au Centre Communal d'Action sociale de la Ville d'Alençon et de deux secrétaires médicales.

**Un médecin généraliste supplémentaire** y travaillera également tous les mercredis, un jeudi matin sur deux et un samedi par mois à partir d'avril.

**Ainsi à compter du 2 avril, les horaires d'ouverture seront étendus au mercredi et à un samedi supplémentaire par mois.**

Organisation Actuelle	Organisation à partir du 02 Avril 2020
Lundi : 9h/12h40 13h40/19h	Lundi : 9h/12h40 13h40/19h
Mardi : 9h/12h40 13h40/19h	Mardi : 9h/12h40 13h40/19h
Mercredi néant	<b>Mercredi 9h/12h40 13h40/19h</b>
Jeudi : 9h/12h40 13h40/19h	Jeudi : 9h/12h40 13h40/19h
Vendredi : 9h/12h40 13h40/19h	Vendredi : 9h/12h40 13h40/19h
Samedi (3 sur 4): 9h-12h	<b>Samedi (4 sur 4): 9h-12h</b>

### • ACTIVITE

Depuis son ouverture, **568 patients sans médecin traitant ont pu en désigner un, entrant ainsi dans un parcours de soins coordonné, et 1510 passages et actes y ont été opérés.**

### • PROJETS EN LIEN AVEC LA SANTÉ PUBLIQUE, PROMOTION ET ÉDUCATION EN SANTÉ

- La Ville d'Alençon met à la disposition de l'équipe mobile de vaccination de la Fondation hospitalière de la Miséricorde un cabinet médical dans les locaux du Centre Municipal de Santé. L'équipe mobile de vaccination intervient au sein du Centre Municipal de santé les troisièmes mercredis de chaque mois depuis le 20 novembre 2019.

- Un partenariat entre le CMS et la CPAM est conclu afin d'accompagner et sensibiliser les usagers dans la création du DMP (Dossier Médical Partagé). Les agents de la CPAM sont présents 1 fois par mois dans les locaux du CMS.

- Un travailleur social du CCAS, réalise des permanences au sein du CMS deux mardis après-midis par mois. Elle accompagne les patients du CMS pour toutes formalités administratives dans les champs de la santé.

- A partir de mars 2020, l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (Anpaa) réalisera des permanences de Consultation Jeunes Consommateurs (CJC) dans les locaux du Centre Municipal de Santé d'Alençon tous les mardis de 9h à 13h. Ces permanences à destination des jeunes âgés de 12 à 25 ans permettront d'aider les jeunes à faire le point sur leurs consommations ou comportements afin d'éviter qu'ils ne deviennent problématiques. Toutes les problématiques d'addiction peuvent être abordées dans ces lieux : produits licites ou illicites, la pratique de jeux vidéo, d'internet, etc...

- **EQUILIBRE FINANCIER**

Un lancement en 2019, avec une subvention d'équilibre estimée à 70 000 euros en 2020 et 36 000 euros en 2021.

Dans son fonctionnement optimum prévu en 2022, le CMS de la Ville d'Alençon serait à l'équilibre avec solde excédentaire de 5000 euros, pour un budget estimé à environ 420 000 euros pour la période 2020-2022.